
SESSION ANNUELLE DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Genève, 1^{er} - 2 décembre 2006

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

DECLARATION CONJOINTE DES CO-PRESIDENTS DE LA CONFERENCE

Après l'adoption par consensus de la Déclaration à la séance de clôture de la session le 2 décembre 2006, les co-présidents de la Conférence, représentant respectivement l'UIP et le Parlement européen, ont fait la déclaration suivante :

Durant le débat, plusieurs délégations ont fait état de la question de l'adhésion à l'OMC et ont proposé que cette question soit évoquée dans le document final. Toutefois, le Comité de pilotage de la Conférence, à qui avait été confié le soin d'établir le projet de déclaration, n'est pas parvenu à un consensus sur cette question.

Nous tenons à faire remarquer que, en décembre 2005, la Conférence parlementaire sur l'OMC avait déjà souligné qu'il importait de faire de l'OMC une organisation véritablement universelle et avait exprimé son soutien aux pays qui étaient en cours d'adhésion à l'OMC. Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte pour appeler à nouveau à un aboutissement rapide des négociations d'adhésion en cours. En tant que co-organisateurs de la Conférence parlementaire sur l'OMC, nous nous engageons à ce que l'ordre du jour de la prochaine session de notre conférence comporte un point expressément consacré à l'examen des divers aspects de la question de l'adhésion à l'OMC.